



# Nouveau Bauhaus européen

## Prix 2024

### GUIDE À L'INTENTION DES CANDIDATS

#### 1. Le nouveau Bauhaus européen

Le nouveau Bauhaus européen (NEB) est une initiative créative et interdisciplinaire qui établit le lien entre le [pacte vert pour l'Europe](#) et nos espaces de vie et expériences. Il invite tous les Européens à imaginer et construire ensemble un avenir durable et inclusif, qui soit beau pour les yeux, l'esprit et l'âme.

En créant des passerelles entre différents horizons, en recoupant les disciplines et en s'appuyant sur la participation à tous les niveaux, le nouveau Bauhaus européen inspire un mouvement visant à faciliter et à orienter la transformation de nos sociétés selon trois valeurs indissociables:

- la **durabilité**, depuis les objectifs climatiques jusqu'à la circularité, en passant par l'ambition «zéro pollution» et la biodiversité;
- l'**inclusion**, de la valorisation de la diversité à la garantie de l'accessibilité et du caractère abordable;
- l'**esthétique et la qualité de l'expérience** pour les citoyens par la conception et les avantages culturels.

Les solutions du nouveau Bauhaus européen incarnent ces valeurs dans des actions qui **combinent dimensions locale, européenne et mondiale et exploitent le potentiel des approches participatives et transdisciplinaires**. L'association de parties prenantes locales à la cocréation des projets du NEB est au cœur de l'initiative du nouveau Bauhaus européen.

Cette initiative, lancée par la Commission européenne en 2020, a été conçue conjointement avec des milliers de personnes et d'organisations dans toute l'Europe et au-delà. Depuis lors, la communauté du nouveau Bauhaus européen n'a jamais cessé de croître. Pour célébrer cet accomplissement et continuer de promouvoir les valeurs de la durabilité, de l'inclusion et de l'esthétique, le **festival du nouveau Bauhaus européen** réunira en 2024, pour sa deuxième édition, des personnes de tous horizons afin de débattre et de façonner notre avenir. Sous la devise «**Ressources pour tous**», **du 17 au 21 avril**, un grand nombre d'ateliers, d'activités et de discussions auront lieu à Bruxelles en même temps que des événements satellites dans des villes de l'Union européenne. Le festival accueillera également la **cérémonie de remise des prix du nouveau Bauhaus européen 2024**, au cours de laquelle nous célébrerons les brillants projets et concepts de tous les finalistes, et annoncerons les lauréats du concours.

#### 2. Les prix du nouveau Bauhaus européen

Les prix du nouveau Bauhaus européen récompensent les projets et concepts innovants des citoyens d'Europe et au-delà et leur donnent une visibilité.

Les trois dernières éditions des prix du nouveau Bauhaus européen en 2021, 2022 et 2023 ont démontré l'engagement des citoyens de toute l'Europe et de l'étranger en

faveur de la création d'un monde plus durable, plus inclusif et plus beau. Il s'agit désormais d'un concours annuel bien établi qui inspire les principes du nouveau Bauhaus européen dans des projets locaux concrets. Ces prix ont permis aux citoyens d'exprimer leur créativité, leur talent et leurs idées innovantes dans l'intérêt de leurs communautés et de la société dans son ensemble, dans le respect des valeurs fondamentales que sont la durabilité, l'esthétique et l'inclusivité.

Lors des trois dernières éditions, les prix ont récompensé et mis en lumière des projets existants, ainsi que des concepts développés par de jeunes talents prometteurs. Avec plus de 4 500 candidatures reçues au total et 52 lauréats, les prix témoignent du remarquable dévouement des citoyens et des organisations à l'endroit de l'initiative du nouveau Bauhaus européen.

### 3. L'édition 2024 des prix du nouveau Bauhaus européen

Bien que les principaux éléments des prix du nouveau Bauhaus européen restent inchangés, la quatrième édition comporte trois nouveautés.

**Premièrement**, l'édition 2024 des prix accordera une attention particulière aux régions confrontées à certains des problèmes socio-économiques les plus pressants de l'Union européenne, qui sont au cœur des actions de la politique de cohésion de l'Union. Il s'agit de régions confrontées plus intensément à des défis tels que la garantie d'un bon niveau de vie des citoyens, la fourniture d'un accès universel aux services de base, la lutte contre le chômage et la rétention des jeunes talents. En outre, les prix 2024 se concentreront sur les lieux les plus touchés par les coûts socio-économiques résultant de la transition climatique, en mettant particulièrement l'accent sur les régions soutenues par le «Fonds pour une transition juste», qui fait partie intégrante des efforts consentis par l'Union pour aider à la diversification et à la reconversion de ces territoires.

En vue de susciter des changements positifs dans ces territoires, notamment en fournissant des exemples stimulants de la manière de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés, **un quart des prix seront décernés à des candidatures de projets et concepts émanant de ces régions**. Les cartes des régions prises en considération sont disponibles à l'annexe 1, et une liste de ces régions figure à l'annexe 2<sup>1</sup>.

**Deuxièmement**, l'édition 2024 des prix acceptera les **candidatures de projets et concepts d'Ukraine**, en plus des États membres de l'Union et des Balkans occidentaux.

**Troisièmement**, afin de reconnaître et de soutenir les **efforts de résilience, de relance et de reconstruction de l'Ukraine**, dans le cadre des prix 2024, un prix

---

1 Telles que définies dans le règlement (UE) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les règles financières applicables à ces Fonds et au Fonds «Asile, migration et intégration», au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas et dans le règlement (UE) 2021/1056 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 établissant le Fonds pour une transition juste.

spécifique sera également décerné à un projet ou concept soutenant l'effort de reconstruction et de relance du pays dans l'esprit du nouveau Bauhaus européen. Ce prix «**Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine**» vise à reconnaître la préparation de la reconstruction de l'Ukraine, ainsi que d'autres efforts de relance socio-économique du pays, et à y contribuer. Il encourage les projets et concepts conformes aux valeurs et aux principes du nouveau Bauhaus européen qui ont une incidence positive sur les aspects infrastructurels, sociaux et économiques (ou une combinaison de ces aspects) du processus de relance en Ukraine et reconnaîtra le meilleur projet ou concept parmi ceux-ci au moyen d'un prix spécifique. Cette reconnaissance spéciale devrait servir d'inspiration et favoriser un renforcement de l'engagement et de la collaboration entre les partenaires ukrainiens et la communauté du nouveau Bauhaus européen.

Comme lors des deux dernières éditions, les prix 2024 seront décernés dans quatre catégories établies fondées sur les axes thématiques de transformation qui guident l'exécution du nouveau Bauhaus européen<sup>2</sup>:

- **se reconnecter à la nature;**
- **retrouver un sentiment d'appartenance;**
- **donner la priorité aux lieux et aux personnes qui en ont le plus besoin;**
- **créer un écosystème industriel circulaire et soutenir une réflexion sur le cycle de vie.**

Dans chacune de ces quatre catégories, le concours comporte deux volets distincts:

- **volet A:** les «**champions du nouveau Bauhaus européen**» seront consacrés à des projets existants et achevés affichant des résultats clairs et positifs;
- **volet B:** les «**étoiles montantes du nouveau Bauhaus européen**» seront consacrées aux concepts présentés par de jeunes talents âgés de 30 ans et moins. Les concepts peuvent se trouver à différents stades d'élaboration, allant d'idées assorties d'un plan clair au stade du prototype.

Au total, **20 prix** seront décernés à l'occasion de l'édition 2024:

- dans le cadre du volet A, un lauréat et un candidat classé en deuxième position seront sélectionnés dans chaque catégorie par un jury d'experts (soit quatre lauréats et quatre candidats classés en deuxième position);
- dans le cadre du volet B, un lauréat et un candidat classé en deuxième position seront sélectionnés dans chaque catégorie par un jury d'experts (soit quatre lauréats et quatre candidats classés en deuxième position);
- un lauréat et un candidat classé en deuxième position de l'Ukraine pour le prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine» seront sélectionnés parmi toutes les catégories et tous les volets par un jury d'experts;

---

<sup>2</sup> Les catégories expriment la vision exposée dans la [communication](#) de la Commission européenne sur le nouveau Bauhaus européen, qui s'appuie sur les contributions des parties prenantes au stade de la conception de l'initiative selon une approche ascendante.

- dans le cadre de chaque volet, un lauréat sera sélectionné parmi les catégories au moyen d'un vote du public en ligne (soit deux lauréats au total).

Un quart de tous les prix (c'est-à-dire au moins cinq prix au total pour l'ensemble des catégories et des volets) seront attribués à des candidatures issues de régions de l'Union européenne confrontées plus intensément à des défis socio-économiques ainsi que des lieux qui ont le plus besoin d'évoluer vers une économie neutre en carbone. (Voir cartes des régions admissibles prises en considération figurant à l'annexe 1, et liste de ces régions à l'annexe 2).

Tous les lauréats seront proclamés lors d'une cérémonie officielle organisée par la Commission européenne, lors du festival du nouveau Bauhaus européen.

## 4. Le prix

Les lauréats et candidats classés en deuxième position recevront une somme de:

- **30 000 EUR** pour les lauréats des champions du nouveau Bauhaus européen (volet A);
- **15 000 EUR** pour les lauréats des étoiles montantes du nouveau Bauhaus européen (volet B);
- **20 000 EUR** pour les candidats classés en deuxième position des champions du nouveau Bauhaus européen (volet A);
- **10 000 EUR** pour les candidats classés en deuxième position des étoiles montantes du nouveau Bauhaus européen (volet B);
- **30 000 EUR** pour le lauréat du prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine»;
- **15 000 EUR** pour le candidat classé en deuxième position du prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine».

Outre une somme d'argent, chaque lauréat et chaque candidat classé en deuxième position bénéficiera d'un kit de communication fourni par la Commission européenne (par exemple, promotion sur les médias sociaux et les sites web de la Commission européenne, production d'une courte vidéo et soutien à la promotion des projets).

## 5. Les quatre catégories



### Se reconnecter à la nature

Nous allons nous intéresser à des exemples stimulants de beaux projets durables et inclusifs qui rapprochent les gens et les communautés de la nature, qui contribuent à régénérer les écosystèmes naturels et à prévenir la perte de biodiversité ou qui invitent les gens et les communautés à repenser leur relation avec la nature dans une perspective centrée sur la vie, plutôt que sur l'humain.

Ces exemples peuvent consister en la transformation physique de certains lieux pour montrer comment un environnement bâti et des espaces publics nouveaux, rénovés ou revitalisés peuvent **contribuer à la protection, à la restauration ou à la régénération des écosystèmes naturels** (y compris les cycles du sol et de l'eau)

et de la **biodiversité**. L'utilisation de **solutions et de matériaux fondés sur la nature** pourrait être une dimension importante de la transformation physique.

La transformation devrait aussi favoriser l'inclusion sociale, par exemple en tenant compte du caractère abordable et de l'accessibilité du lieu, y compris des principes de conception universelle, en faisant de **la préservation et de la restauration de son environnement** une tâche commune pour l'ensemble de la communauté, ou en utilisant des **zones vertes comme connecteurs** entre des espaces communs et partagés situés dans différentes localités. La transformation devrait amener des avantages en matière de qualité de l'expérience pour les communautés, par exemple en tenant compte des traditions culturelles locales et du patrimoine ainsi que des besoins locaux.

Les exemples peuvent aussi montrer comment des événements, des activités, des procédures et des produits peuvent **véhiculer un sentiment ou une expérience d'appartenance à la nature et entraîner un changement de perspective vis-à-vis de celle-ci**. Il peut s'agir d'initiatives de voisinage, d'initiatives au niveau local, d'initiatives artistiques et de festivals, etc.



### Retrouver un sentiment d'appartenance

Nous allons nous intéresser à des exemples stimulants de beaux projets durables et inclusifs qui contribuent à faire naître un sentiment d'appartenance, qui donnent un «esprit» ou un «sens» aux lieux, aux communautés ou aux produits et qui célèbrent la diversité.

Les exemples peuvent consister en la transformation physique de certains lieux montrant comment un environnement bâti nouveau, rénové, remis à neuf ou revitalisé peut **établir un lien avec le patrimoine et les traditions historiques locaux ou avec les caractéristiques locales liées aux réalités démographiques contemporaines, aux dynamiques culturelles et artistiques et aux styles de vie**. Ils peuvent également illustrer la façon dont les processus de revitalisation peuvent contribuer à **rétablir le sentiment d'appartenance ou à façonner des ambitions orientées vers l'avenir pour les communautés au niveau local ou régional**. La réaffectation d'espaces en vue d'**échanges intergénérationnels positifs et la création d'une communauté** pourraient être des dimensions importantes.

Les exemples peuvent également passer par la création de produits, de processus ou de modèles commerciaux qui **s'appuient sur la culture, les traditions, les connaissances pratiques et l'artisanat locaux ainsi que sur la diversité et la créativité contemporaines**. Il peut s'agir de mode, de mobilier ou d'architecture d'intérieur, mais aussi de produits alimentaires ou d'autres éléments de la vie quotidienne qui véhiculent un sentiment d'appartenance à une échelle locale.

3



### Donner la priorité aux lieux et aux personnes qui en ont le plus besoin

Nous allons nous intéresser à des exemples stimulants de beaux projets durables et inclusifs qui contribuent à répondre aux besoins des territoires, des communautés et des personnes qui nécessitent une attention particulière et urgente en raison de caractéristiques économiques, sociales ou physiques spécifiques.

Les exemples peuvent consister en la transformation physique et la revitalisation de territoires et de lieux, y compris de petits villages, de zones rurales, de villes en déclin, de quartiers de villes décadents, de zones désindustrialisées, de lieux qui accueillent des réfugiés ou de lieux qui visent l'accès pour tous. Il peut s'agir de la mise en place de **projets de logements sociaux et temporaires** ambitieux ainsi que de **la reconversion, de la rénovation et de la réhabilitation de bâtiments et de leur environnement afin de lutter contre la ségrégation et l'isolement**. Les exemples peuvent également répondre aux besoins particuliers des groupes et des personnes les plus vulnérables, par exemple **fuyant un conflit armé, exposés au risque d'exclusion ou de pauvreté ou en situation de sans-abrisme**.

Les exemples peuvent aussi illustrer la façon dont l'application avancée du principe de «**conception universelle**» à la transformation de l'environnement bâti peut répondre aux problèmes d'accessibilité pour les handicapés ainsi que permettre de s'attaquer aux facteurs de vieillissement.

D'autres propositions peuvent montrer comment les **services communautaires**, les nouvelles façons de rassembler diverses communautés (par exemple, configuration multigénérationnelle) ou diverses fonctions (logement, inclusion sociale, etc.) peuvent apporter de **nouvelles solutions pour répondre à des besoins spécifiques**. Les exemples peuvent également inclure des modèles de propriété et des modèles commerciaux tels que **des régimes antispéculatifs, des modèles coopératifs ou des investissements à impact**.

4



### Créer un écosystème industriel circulaire et soutenir une réflexion sur le cycle de vie

Nous allons nous intéresser à des exemples stimulants de beaux projets durables et inclusifs qui contribuent à la transformation des écosystèmes industriels en vue de pratiques plus durables dans un esprit de circularité, en tenant compte des aspects sociaux pertinents.

Les exemples peuvent consister en la transformation d'éléments de chaînes de valeur spécifiques depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'au recyclage de déchets dans divers écosystèmes, depuis le secteur **de la construction jusqu'aux secteurs du textile et du style de vie** (ameublement, design, etc.). Dans ce sens, de nouveaux processus, de nouveaux matériaux, des

**solutions et des produits fondés sur la nature** obtenus de manière durable ou de nouveaux modèles commerciaux apportant des avantages clairs en matière de durabilité et de circularité, ainsi qu'en matière de qualité de vie pour tous et de conception universelle, pourraient être des exemples pertinents. Les aspects du caractère abordable et de l'inclusion sociale devraient être intégrés en conséquence sous cette catégorie.

Les exemples peuvent promouvoir de nouveaux modèles économiques, en particulier dans **l'économie sociale et de proximité et les investissements à impact**. Ils peuvent également inclure des initiatives qui, grâce à la transformation de l'écosystème ou des processus industriels, ont également contribué au développement socio-économique général de la localité ou de la région. Les exemples peuvent aussi consister en des méthodes, outils ou guides qui facilitent l'(auto)évaluation des performances en matière de circularité de divers types de produits et services.

## 6. Comment poser sa candidature?

Les candidatures aux prix du nouveau Bauhaus européen doivent être soumises par l'intermédiaire de la plateforme ad hoc. Les projets achevés (volet A) ou les concepts (volet B) doivent être décrits en détail dans le formulaire de candidature correspondant.

La candidature doit détailler en quoi le projet ou le concept reflète et traduit **les valeurs et les principes de fonctionnement du nouveau Bauhaus européen**. Elle doit également inclure des éléments correspondant aux **critères d'admissibilité et d'attribution**, qui diffèrent légèrement pour chaque volet (voir ci-dessous).

**Chaque candidature ne peut être déposée que pour une seule catégorie et un seul volet.** Chaque candidat peut déposer plusieurs candidatures pour autant qu'elles soient liées à des projets ou concepts différents.

Les candidats au prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine» **doivent indiquer dans le formulaire de candidature leur intérêt pour ce prix.** Seuls les candidats d'Ukraine peuvent prétendre à ce prix, et les projets ou concepts doivent être mis en œuvre en Ukraine.

La période de candidature débutera le **2 octobre 2023** et s'achèvera le **10 novembre 2023 à 19 heures CET**<sup>3</sup>.

Vous êtes invité à suivre la plateforme des prix du nouveau Bauhaus européen pour de plus amples informations et de nouvelles mises à jour, et vous pouvez envoyer vos questions à la boîte aux lettres fonctionnelle (EC-Contact-NEB-Prizes@ec.europa.eu) indiquée sur la plateforme.

---

<sup>3</sup> Au cours de la période de candidature, la Commission européenne peut prendre une décision visant à prolonger le délai de dépôt des candidatures. Toute décision de prolongation est communiquée sur le site web des prix du nouveau Bauhaus européen 2024.

Les candidatures peuvent être modifiées et mises à jour tant qu'elles sont à l'état de projet. Veuillez ne pas attendre le dernier délai pour soumettre votre candidature afin d'éviter des problèmes de dernière minute, tels que des retards dans le chargement des pages qui pourraient survenir lors de la clôture des soumissions. Seules les candidatures soumises avant la date limite officielle seront prises en considération par le comité d'évaluation.

## 7. Critères d'admissibilité

La section suivante fournit des explications détaillées sur les critères d'admissibilité des candidats et des candidatures. Vous trouverez à l'annexe 3 un tableau destiné à vous aider à vérifier le respect des critères d'admissibilité.

### 7.1. Candidats admissibles

Tous les **candidats** aux prix du nouveau Bauhaus européen devront satisfaire aux critères suivants:

1. les candidats peuvent être des résidents de l'Union européenne ou de pays tiers, pour autant que leurs projets et concepts soient mis en œuvre dans l'Union, dans les Balkans occidentaux<sup>4</sup> ou en Ukraine;
2. pour le prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine», veuillez consulter les précisions données au point 7.2. «Clarification concernant le prix "Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine"»;
3. des règles spéciales s'appliquent à certaines entités [par exemple, les entités faisant l'objet de mesures restrictives de l'Union en vertu de l'article 29 du traité sur l'Union européenne (TUE) et de l'article 215 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)<sup>5</sup> et les entités couvertes par les lignes directrices 2013/C 205/05 de la Commission<sup>6</sup>]. Ces entités ne sont pas autorisées à participer à quelque titre que ce soit;
4. la candidature doit être déposée par:
  - a) pour le volet A: la ou les personnes ou l'organisation ou les organisations (ville ou région, donateur, organisateur) qui sont habilitées à représenter le projet;
  - b) pour le volet B: la ou les personnes ou l'organisation ou les organisations qui sont les auteurs du concept. Si plusieurs coauteurs sont à l'origine du concept et ont participé à sa conception/son développement, tous les auteurs doivent être énumérés en conséquence. Tous les candidats pour ce volet doivent

---

<sup>4</sup> Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo\*, Macédoine du Nord, Monténégro et Serbie.

\* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

<sup>5</sup> Veuillez noter que le *Journal officiel de l'Union européenne* contient la liste officielle et qu'en cas de conflit, son contenu prévaut sur celui de la [carte des sanctions de l'Union européenne](#).

<sup>6</sup> Lignes directrices [2013/C 205/05](#) de la Commission relatives à l'éligibilité des entités israéliennes établies dans les territoires occupés par Israël depuis juin 1967 et des activités qu'elles y déploient aux subventions, prix et instruments financiers financés par l'UE à partir de 2014 (JO C 205 du 19.7.2013, p. 9).



avoir 30 ans ou moins au dernier jour de l'appel à candidatures, y compris tous les représentants de l'organisation participant à la création du concept en question;

5. le candidat ne doit pas se trouver dans une ou plusieurs des situations d'exclusion prévues à l'article 136 du règlement financier<sup>7</sup>;
6. le candidat sera seul responsable en cas de recours portant sur les activités menées dans le cadre du concours;
7. le nom du représentant légal doit être indiqué.

## 7.2. Candidatures admissibles

En outre, toutes les **candidatures** aux prix du nouveau Bauhaus européen devront satisfaire aux critères suivants:

1. la candidature doit être déposée sur la plateforme en ligne au plus tard le 10 novembre 2023 à 19 heures CET;
2. les candidatures doivent être rédigées en anglais;
3. étant donné que le double financement est strictement interdit, les candidatures couvrant des projets ou concepts qui ont déjà reçu un prix de l'Union européenne sous forme de somme d'argent ne peuvent pas participer au concours;
4. les candidatures concernant des projets ou concepts qui ont déjà bénéficié d'un financement public, y compris de la part de l'Union européenne (par exemple une subvention), sont admissibles pour autant que ceux-ci n'aient pas remporté un prix de l'Union sous forme de somme d'argent;
5. les candidatures admissibles qui n'ont reçu aucun prix du nouveau Bauhaus européen pour aucun des volets ni aucune des catégories des précédentes éditions du prix du nouveau Bauhaus européen peuvent à nouveau être soumises pour le même projet ou le même concept, pour autant qu'elles tiennent compte des critères applicables décrits dans le présent guide à l'intention des candidats;
6. le même projet ou le même concept ne peut pas être soumis pour plusieurs catégories ou pour différents volets;
7. le ou les mêmes candidats peuvent soumettre plusieurs candidatures pour différentes catégories ou différents volets, mais ces candidatures doivent être différentes (projets ou concepts) (voir point 6 ci-dessus). Une même candidature ne peut être soumise deux fois. Les candidatures multiples liées au même projet ou au même concept déposées sous différentes catégories ou différents volets ne seront pas autorisées;
8. la candidature doit se composer d'un formulaire de candidature intégralement complété, tel qu'il figure sur le site web. Tous les champs obligatoires doivent être dûment complétés. Chaque candidat doit signer la déclaration de confidentialité qui accompagne le formulaire de candidature;
9. la candidature doit comporter les informations de base et les crédits pour le travail/le concept, ainsi que:
  - pour le **volet A**: au moins six photographies assorties d'indications sur les droits d'auteur et de l'autorisation pour la Commission européenne de les

---

<sup>7</sup> Article 136, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32018R1046&from=fr>

- utiliser. Pour les projets qui ne peuvent pas être présentés par photographies, d'autres types de représentation visuelle peuvent être utilisés (graphiques, dessins, etc.);
- pour le **volet B**: au moins une photographie ou représentation visuelle du concept assortie d'indications sur le droit d'auteur et de l'autorisation pour la Commission européenne de les utiliser;
10. les candidats doivent indiquer clairement dans leur formulaire de candidature la catégorie de prix et le volet pour lesquels ils introduisent une candidature;
  11. toutes les candidatures doivent être liées à un lieu précis/une région précise, avoir un groupe cible clair et un ou plusieurs objectifs clairement définis. Elles doivent expliquer la manière dont elles contribuent à relever les défis spécifiques auxquels leur lieu/région est confronté;
  12. les candidatures doivent expliquer comment le projet ou le concept intègre et promeut les valeurs et les principes de fonctionnement du nouveau Bauhaus européen, et comment elles amélioreront la vie des citoyens et des communautés à plus long terme;
  13. les projets et concepts doivent être mis en œuvre dans l'Union européenne, dans les Balkans occidentaux ou en Ukraine;
  14. les projets et concepts indiquant une portée géographique internationale dans le formulaire de candidature doivent être principalement mis en œuvre dans l'Union européenne, dans les Balkans occidentaux ou en Ukraine;
  15. pour tous les volets, les projets et concepts qui n'auront pas de reproductibilité dans différents contextes ne sont pas admissibles. On entend par «reproductibilité» la possibilité de mise en œuvre ou d'application dans une localité différente de celle d'origine;
  16. les candidatures doivent satisfaire aux exigences suivantes en matière de maturité (avancement de la mise en œuvre), qui doivent être attestées par des documents joints au formulaire de candidature:
    - a) les projets relevant du **volet A** doivent déjà avoir été entièrement achevés au moment de la candidature. Par «entièrement achevés», on entend qu'aucun composant du projet n'est manquant (qu'il s'agisse de composants physiques/tangibles ou intangibles). Les procédures, les outils, les modèles commerciaux, les méthodes, etc. doivent avoir été entièrement développés au moment de la candidature. Les projets pour ce volet doivent avoir été mis en œuvre ou appliqués dans au moins un cas précis;
    - b) les concepts présentés dans le cadre du **volet B** peuvent se trouver à différents stades d'élaboration, allant du stade du concept premier à celui du prototype, et ils doivent être accompagnés d'un plan de développement décrivant les prochaines étapes prévues pour leur élaboration, leur promotion ou leur mise en œuvre, en particulier au cours de l'année suivant la candidature;
  17. la candidature doit comporter des éléments démontrant le niveau de maturité, les résultats, l'état d'avancement de la mise en œuvre, variables pour chaque volet, accompagnés des pièces justificatives appropriées jointes à la candidature:

- a) pour le **volet A**, la candidature doit détailler les résultats obtenus et les réalisations des projets achevés, par exemple rapport d'évaluation, rapport final du projet, certification pertinente, etc.;
  - b) pour le **volet B**, la candidature doit démontrer un engagement à mettre le concept en œuvre dans la pratique en incluant un plan de développement détaillant les étapes prévues pour la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre du concept;
18. les candidatures indiquant une portée géographique internationale doivent clairement démontrer l'existence d'un partenariat ou d'une coopération avec un ou plusieurs États membres de l'Union européenne, les Balkans occidentaux et/ou l'Ukraine et en apporter la preuve. Ce partenariat ou cette coopération ne doit pas nécessairement être un accord formel, mais doit être considéré comme étant véritablement conjoint et coopératif. La candidature doit indiquer comment les partenaires des différents pays coopèrent concernant les deux dimensions suivantes: la mise en œuvre et le développement conjoints (par exemple, expliquer comment le projet ou le concept est conçu conjointement avec des partenaires internationaux, ainsi que le rôle de chaque partenaire dans les différentes phases sur chaque site où le projet ou le concept est mis en œuvre). Les candidatures qui ne comportent pas de preuves d'une portée géographique internationale seront considérées comme des projets/concepts nationaux, liés à la nationalité du candidat.

### **Clarification concernant le prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine»**

Nous encourageons les **candidats** d'Ukraine à rejoindre la communauté du nouveau Bauhaus européen et à réfléchir au rôle du nouveau Bauhaus européen en tant que cadre d'orientation, conformément aux politiques de l'Union européenne, permettant de rapprocher efficacement les domaines de la durabilité, de l'inclusion sociale et des défis culturels.

En étendant les prix 2024 aux candidatures provenant d'Ukraine, nous reconnaissons la résilience du peuple ukrainien face à l'adversité ainsi que sa créativité et son talent, et son dévouement en faveur de la relance et de la reconstruction dans le respect des valeurs du nouveau Bauhaus européen.

Par ce prix spécial, qui récompense le meilleur projet ou concept parmi les candidatures d'Ukraine, nous voulons récompenser des solutions remarquables qui pourraient servir de source d'inspiration pour soutenir la préparation de la reconstruction et de la relance en Ukraine selon un principe visant à «reconstruire mieux», qui englobe un sentiment d'identité et d'appartenance ancré dans la culture locale, conformément aux principes de durabilité, d'esthétique et d'inclusivité.

### ***Comment présenter sa candidature?***

Les candidats qui souhaitent présenter leur candidature pour le prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine» doivent faire part de leur intérêt pour ce prix particulier lorsqu'ils remplissent le formulaire de candidature. La candidature pourra également participer au concours général dans la catégorie et le volet pour lesquels le candidat a soumis sa candidature et, en plus, elle sera prise en considération pour la récompense spéciale. Toutefois, chaque projet ou concept ne peut remporter qu'un seul prix, soit dans le cadre du concours général, soit en tant que lauréat sélectionné du prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine».

### ***Critères d'admissibilité***

En plus de remplir les critères d'admissibilité décrits ci-dessus, les candidatures et les candidats doivent remplir les critères suivants:

19. seuls les candidats d'Ukraine (personnes et organisations) peuvent présenter leur candidature, et le projet ou concept doit être mis en œuvre en Ukraine;
20. les personnes qui présentent leur candidature au prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine» doivent avoir la nationalité ukrainienne ou résider en Ukraine. Les personnes temporairement déplacées dans d'autres pays mais qui résidaient en Ukraine avant l'agression de la Russie sont admissibles;
21. les organisations qui présentent leur candidature au prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine» doivent être situées en Ukraine. Les organisations dont les activités et les actions principales sont actuellement coordonnées depuis l'extérieur du territoire ukrainien en raison de l'agression de la Russie sont admissibles, à condition que ces activités et actions principales soient mises en œuvre en Ukraine ou le seraient dans des circonstances normales;
22. les candidatures ayant une portée géographique internationale qui couvrent un ou plusieurs États membres de l'Union européenne et/ou pays des Balkans occidentaux en plus de l'Ukraine sont admissibles. Toutefois, le projet ou le concept doit être principalement situé en Ukraine;
23. la candidature doit indiquer la manière dont le projet soutient l'effort de reconstruction et de relance en Ukraine, et mentionner clairement la catégorie de prix pour laquelle elle est présentée.

## **8. Critères d'attribution**

Le classement final et la sélection des lauréats seront confirmés par le comité d'évaluation, qui se compose de membres de la Commission européenne assumant l'entière responsabilité du bon déroulement et du résultat du concours.

L'évaluation de la qualité des candidatures sera effectuée par des experts externes indépendants sur la base des critères d'attribution ci-après. Un maximum de 100 points sera attribué pour la qualité de la proposition. Une note minimale de 50 % est requise pour chaque critère. Seules les propositions atteignant ce seuil peuvent figurer sur la liste des finalistes.

### 8.1. Critères d'attribution pour tous les volets (A et B)

- a) Le caractère exemplaire en ce qui concerne les trois **valeurs fondamentales** du nouveau Bauhaus européen (**40 points/100**):
1. **durabilité**: au sens environnemental, par exemple, la réduction de l'incidence des activités humaines sur l'environnement, la réalisation de progrès en matière de circularité et d'écoconception, la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature, la prévention de la perte de biodiversité, ou la promotion d'activités économiques englobant des moyens de préservation, une réflexion sur le cycle de vie et la régénération. La durabilité sociale ne relève pas de cette dimension, pas plus que le maintien des projets et les finances durables qui sous-tendent le projet, à savoir la viabilité «financière»;
  2. **inclusion**: dans ses différentes dimensions, allant de l'accessibilité et du caractère abordable pour tous aux systèmes de gouvernance inclusifs, en passant par les principes de la conception universelle ou les nouveaux modèles de société. Il s'agit notamment de célébrer la diversité, de promouvoir les échanges intergénérationnels, de lutter contre la ségrégation spatiale et l'isolement, de soutenir les membres vulnérables de la communauté et de multiplier les possibilités d'interaction sociale entre tous;
  3. **esthétique et qualité de l'expérience pour les personnes**: grâce à la conception et aux avantages émotionnels/culturels, par exemple en établissant un lien avec les qualités d'un lieu, en favorisant un sentiment d'appartenance grâce à des expériences significatives ou en intégrant de nouvelles valeurs culturelles et sociales durables.
- b) Le caractère exemplaire en ce qui concerne les trois principaux **principes de fonctionnement** du nouveau Bauhaus européen (**35 points/100**):
1. **processus participatif**: participation des communautés concernées par le projet à la phase de conception conjointe, de prise de décision et de mise en œuvre, et renforcement des capacités des communautés locales;
  2. **engagement à plusieurs niveaux**: échange efficace à la fois horizontalement (avec des pairs) et verticalement (avec d'autres acteurs opérant à différentes échelles), et mise en relation de parties prenantes de différents niveaux qui ont des objectifs similaires;
  3. **approche transdisciplinaire**: emploi de praticiens et de connaissances dans différents domaines, ainsi qu'utilisation des connaissances de non-universitaires et du public.
- c) La **dimension innovante** par rapport aux pratiques courantes (**10 points/100**).
- d) Le potentiel élevé de **transférabilité et de reproductibilité** (par exemple, de la méthodologie, des solutions et des expériences) dans différents contextes (**5 points/100**).

## 8.2. Critères d'attribution spécifiques à chaque volet

### **Pour le volet A - les champions du nouveau Bauhaus européen:**

Les **résultats, réalisations ou incidences** démontrés de la proposition par rapport à ses objectifs et aux attentes dans le cadre de la catégorie concernée. Cela inclut également les avantages du projet pour les bénéficiaires directs et indirects. Les concepts doivent offrir des solutions locales aux défis mondiaux. **(10 points/100)**

### **Pour le volet B - les étoiles montantes du nouveau Bauhaus européen:**

La pertinence, la qualité et la crédibilité du **plan de développement du concept**, avec une attention particulière pour les étapes envisagées au cours de l'année qui suit la candidature. Le plan doit préciser la portée des résultats envisagés et les avantages découlant de la mise en œuvre du concept pour les bénéficiaires directs et indirects. Les résultats et les avantages doivent être précisés par rapport aux objectifs du concept et aux attentes dans le cadre de la catégorie concernée. Les concepts doivent offrir des solutions locales aux défis mondiaux. **(10 points/100)**

## 8.3. Critères d'attribution complémentaires

En tenant dûment compte du classement des candidatures sur la base des critères d'attribution énumérés ci-dessus, le jury, lorsqu'il établira sa sélection finale (recommandation des lauréats parmi les finalistes), prendra en considération les critères supplémentaires suivants:

- (i) la diversité géographique, tout en veillant à ce qu'un quart des projets et concepts soient situés dans des régions de l'Union européenne confrontées plus intensément à des défis socio-économiques et dans les lieux qui ont le plus besoin d'évoluer vers une économie neutre en carbone. (Voir cartes des régions admissibles prises en considération figurant à l'annexe 1, et liste de ces régions jointe à l'annexe 2);
- (ii) l'équilibre entre les candidatures portant sur une transformation physique de l'environnement bâti («investissements durs») et celles portant sur d'autres types de transformations («investissements souples»);
- (iii) la diversité des contextes (rural/urbain, petite échelle/plus grande échelle, etc.).

En ce qui concerne la diversité géographique, le jury veillera à ce qu'aucun État membre de l'Union ou partenaire des Balkans occidentaux participant ni l'Ukraine ne soit représenté plus de deux fois parmi les prix décernés pour toutes les catégories et tous les volets, y compris les prix découlant du vote du public et le prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine».

Cette règle s'applique également aux candidatures ayant une portée géographique internationale telle que définie dans les critères d'admissibilité (points 18 et 22). Cela signifie que le même État membre de l'Union, le même partenaire des Balkans occidentaux ou l'Ukraine ne peut pas être représenté plus de quatre fois au total parmi tous les lauréats (maximum deux fois pour les candidatures ayant une portée géographique nationale et maximum deux fois pour les candidatures ayant une portée géographique internationale).

## 9. Procédure de sélection

La procédure de sélection des lauréats est organisée et surveillée par un comité d'évaluation composé de représentants de la Commission européenne. Ce comité garantira le respect des règles applicables, y compris en ce qui concerne les conflits d'intérêts. Il n'évalue pas les candidatures elles-mêmes.

La procédure de sélection s'effectuera en plusieurs étapes.

### 1. Contrôle de l'admissibilité (prévu pour novembre-décembre 2023)

Le comité d'évaluation examinera toutes les candidatures pour évaluer leur admissibilité selon les critères énoncés ci-dessous.

### 2. Évaluation de la qualité (prévue pour janvier-février 2024)

Des experts externes seront sélectionnés par les services de la Commission européenne pour procéder à l'évaluation des candidatures. La Commission européenne publiera un «appel à manifestation d'intérêt» à la recherche d'experts disposant d'une expertise pertinente avérée en ce qui concerne le nouveau Bauhaus européen (diversité équilibrée d'expertise en matière de durabilité, d'inclusion et d'esthétique). L'équilibre géographique et entre les hommes et les femmes sera également pris en compte. Les experts ne peuvent avoir aucun rôle dans les candidatures déposées en vue du concours des prix du nouveau Bauhaus européen ni aucun conflit d'intérêts avec celles-ci.

Les experts sélectionnés évalueront les candidatures et attribueront des points sur la base des critères d'attribution mentionnés au point 8. Chaque candidature admissible sera évaluée par deux experts différents.

Pour établir la **liste des finalistes**, il sera procédé à la sélection des trois candidatures les mieux notées dans chaque catégorie et chaque volet, pour un nombre minimal de 24 finalistes. La liste des finalistes sera ensuite complétée selon les règles suivantes:

- premièrement, si un État membre de l'Union ou un partenaire des Balkans occidentaux donné ou l'Ukraine n'est pas représenté dans l'échantillon des 24 meilleures candidatures, le projet admissible le mieux noté de ce pays sera ajouté à la liste des finalistes;
- deuxièmement, si au moins un quart des finalistes ne proviennent pas de régions de l'Union européenne confrontées plus intensément à des défis socio-économiques et des lieux qui ont le plus besoin d'évoluer vers une économie neutre en carbone, les candidatures admissibles les mieux notées de ces régions seront incluses dans la liste des finalistes (voir carte des régions admissibles prises en considération figurant à l'annexe 1, et liste de ces régions à l'annexe 2);
- troisièmement, si la liste des finalistes ne comprend pas au moins trois candidatures admissibles au prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine», les trois candidatures admissibles les mieux notées pour ce prix spécifique sont intégrées et ajoutées à la liste.

Ces règles s'appliquent à condition que la ou les candidatures ayant obtenu la ou les notes les plus élevées satisfassent à tous les critères d'admissibilité et obtiennent une

qualité minimale, à savoir au moins 50 % des points dans chaque catégorie des critères d'attribution.

Si le nombre de finalistes est supérieur à 60 candidatures, le comité d'évaluation peut décider de procéder à un examen approfondi de la liste des finalistes, dans le but de la réduire à un nombre conforme, dans le strict respect des critères suivants:

- (i) la note moyenne obtenue sur la base des points attribués par les deux experts chargés de l'évaluation de la qualité de la candidature en question;
- (ii) la diversité géographique, tout en veillant à ce qu'un quart des projets et concepts soient situés dans des régions de l'Union européenne confrontées plus intensément à des défis socio-économiques et dans les lieux qui ont le plus besoin d'évoluer vers une économie neutre en carbone (voir cartes des régions admissibles prises en considération figurant à l'annexe 1, et liste de ces régions à l'annexe 2);
- (iii) l'équilibre entre les candidatures portant sur une transformation physique de l'environnement bâti («investissements durs») et celles portant sur d'autres types de transformations («investissements souples»);
- (iv) la diversité des contextes (rural/urbain, petite échelle/plus grande échelle, etc.).

### **3. Vote du public** (prévu pour mars 2024)

Les candidatures des finalistes seront publiées sur le site web et soumises au vote du public, afin de déterminer le lauréat du vote du public dans chaque volet (deux lauréats en tout). Le vote du public sera ouvert à toutes les personnes et entités qui souhaiteraient exprimer une voix, pour autant qu'elles possèdent une adresse électronique valide. Le scrutin s'effectuera par l'intermédiaire d'un système en ligne sécurisé. Chaque votant sera invité à voter pour deux candidatures dans chaque volet (chaque votant peut sélectionner quatre candidatures au maximum). La candidature ayant obtenu le plus de voix dans chaque volet sera récompensée.

### **4. Évaluation par le jury** (prévue pour février-mars 2024)

Les candidatures finalistes seront évaluées par un jury final d'experts composé de neuf membres. Les experts du jury final seront sélectionnés en vue de garantir une diversité d'expertise équilibrée entre les trois dimensions de l'initiative du nouveau Bauhaus européen (durabilité, inclusion et esthétique). L'équilibre géographique et entre les hommes et les femmes sera également pris en considération. Les membres certifieront aussi l'absence de tout conflit d'intérêts en ce qui concerne les candidatures finalistes.

Le jury final proposera les 18 projets et concepts gagnants dans chaque catégorie et chaque volet, y compris les lauréats et les candidats classés en deuxième position, ainsi que le lauréat et le candidat classé en deuxième position pour le prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine», en tenant compte de la qualité des candidatures, ainsi que de tous les critères complémentaires définis dans le cadre des critères d'attribution.

Le jury final travaillera sur la base du consensus. En cas de divergence d'opinions persistante, les décisions peuvent être prises selon une règle de vote à majorité simple.



## **5. Établissement des résultats** (prévu pour mars 2024)

Le comité d'évaluation commencera par vérifier la régularité de l'ensemble du processus et examinera les résultats du vote du public ainsi que la proposition du jury final. Il établira la liste des lauréats sélectionnés – 20 lauréats au total, lauréats et candidats classés en deuxième position compris.

Chaque lauréat ne peut recevoir un prix qu'une seule fois, c'est-à-dire soit par le vote du public, soit par la recommandation du jury. Si les deux lauréats du vote du public figurent sur la liste finale des 18 candidatures les mieux notées proposées par le jury final, ils seront remplacés par la deuxième candidature la mieux notée relevant du même volet et de la même catégorie. Il en va de même pour le prix «Reconnaissance spéciale de l'effort de reconstruction et de relance de l'Ukraine».

La Commission européenne décernera les prix aux lauréats sélectionnés sur la base des recommandations du comité d'évaluation.

## **10. Annulation du prix**

La Commission peut annuler le concours ou décider de ne pas attribuer le prix dans une ou l'ensemble des catégories, sans obligation d'indemniser les participants, si: a) elle n'a reçu aucune candidature; b) le comité d'évaluation ne peut trouver de lauréat pour chaque catégorie et volet; c) les lauréats ne sont pas admissibles ou doivent être exclus.

## **11. Retrait du prix**

La Commission peut retirer un prix après l'avoir attribué et récupérer tous les paiements effectués si elle découvre que: a) le lauréat concerné a donné de fausses informations ou recouru à la fraude ou à la corruption pour obtenir le prix; b) le lauréat n'était pas admissible ou aurait dû être exclu; c) le lauréat concerné a gravement contrevenu à ses obligations découlant du règlement du concours figurant ci-dessus.

## ANNEXES

**Annex 1: Maps of eligible regions and territories in the EU considered for one fourth of the prizes**

**Annex 2: List of eligible regions and territories in the EU considered for one fourth of the prizes**

**Annex 3: Eligibility Criteria at a glance**

*All Annexes are available on the Prizes 2024 platform, they are all in English.*

*Please find them just above this Guide to Applicants under 'Guide to Applicants' on the platform.*